

Les
Collines
du
Léman

Communauté de Communes



Centre Local pour le Logement Autonome
des Jeunes du District

Se loger,
s'installer,
démarrer...

Les Collines du Léman
accompagnent les 18-30 ans

Un service
Collines du Léman

NOUVEAU

PERMANENCES
LOGEMENT JEUNES
GRATUITES

Les 1^{er} et 3^e jeudis de
chaque mois au siège
de la communauté
de communes

Logement

Accompagner les 18-30 ans

PERMANENCES GRATUITES

Se loger, s'installer, démarrer...

Vous avez entre 18 et 30 ans... la communauté de communes, en partenariat avec le CLLAJ, vous propose un entretien personnalisé pour faciliter vos démarches de logement.

Une conseillère du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) vous accueille au siège de la communauté de communes à Perrignier. Lors d'entretiens personnalisés, elle répondra à l'ensemble de vos questions :

- Informations sur les droits et devoirs du locataire
- Constitution d'un budget
- Informations sur les aides financières
- Appui technique lors de la prise de logement...

**TOUS LES 1^{ER} ET 3^E JEUDIS
MATIN DE CHAQUE MOIS
DE 9H À 12H (SANS RDV).**

Cette permanence s'inscrit dans le cadre du Programme Local pour l'Habitat (PLH) approuvé par le conseil communautaire du 12 décembre 2011 et dont l'un des objectifs consiste à apporter une réponse concrète aux besoins spécifiques de logement.

LES AUTRES PERMANENCES POUR TOUS

Soucieuse de faciliter la vie quotidienne de ses habitants, la communauté de communes vous propose quatre autres permanences gratuites :

- L'aide administrative
- L'accompagnement par une assistante sociale
- Conseils en puériculture
- Conseils d'un architecte consultant



Plus d'info : 04 50 72 01 04

www.cc-collinesduleman.fr